

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Communiqué de presse :

FESCO propose de nouvelles normes en matière de surveillance des marchés financiers

Lors de la réunion des présidents du mois de septembre à Paris, FESCO (Forum of European Securities Commission) qui réunit dix-sept autorités de contrôle des marchés de valeurs mobilières de l'Espace économique européen, parmi lesquelles la Commission de surveillance du secteur financier, a adopté deux documents de travail allant dans le sens de l'édiction de normes communes en matière de surveillance des marchés financiers.

Le premier document intitulé « Paper for the commission on ATS issues » édicte un certain nombre de standards en matière de régulation des marchés face au développement de nouveaux systèmes électroniques de transactions.

Le second document finalisé qui a pour titre « Market abuse » vise à établir, dans le cadre du Plan d'action de la Commission européenne pour services financiers, des règles communes en matière d'abus de marché, qu'il s'agisse de délit d'initiés, de manipulation de marchés ou de dissémination de fausses informations.

Par ailleurs, il convient de signaler qu'un autre document « Stabilisation and allotment-a supervisory approach » va faire l'objet d'une consultation de la part des autorités membres. Son objectif est d'arrêter un traitement commun lors d'offres publiques initiales des pratiques de stabilisation des prix et de répartition des parts en cas de sur-souscription.

Les personnes intéressées à consulter les documents en question peuvent le faire sur le site : www.europefesco.org.

Luxembourg, le 25 septembre 2000